

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-676167

380 49



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 104143

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAADI RACHID

Date de naissance :

Adresse : HAY AL INARA II RUES N° 42

Tél. : 0665304018

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LAHLOU AHMED  
PEDIATRE  
INP : 91088930  
903, Av.2 Mars Casablanca  
Tél : 05 22 52 64 63

Date de consultation : 28/12/2021

Nom et prénom du malade : SAADI RACHID

Age : 32

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 30/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :



| RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES |                  |                       |                                 |  |
|--------------------------------|------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| Dates des Actes                | Nombre des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes                                       |
| 28/02/2012                     | 1                | 1                     | 250                             | INP : Dr. LAHLOU AHMED<br>PEDIATRE<br>INP : 91088930<br>903, AV. 2 Mars Casablanca<br>05 22 67 67 63 |

| EXECUTION DES ORDONNANCES   |          |                       |
|---|----------|-----------------------|
| Cachet du Pharmacien<br>et du Fournisseur   | Date     | Montant de la Facture |
| <del>Pharmacie AL INAD<br/>Docteur EN PHARMACIE<br/>821 923 862 Mars<br/>Tél 0522 221 400</del> | 28/12/21 | 244.60                |

# Docteur Ahmed LAHLOU

## Pédiatre

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



# الدكتور أحمد لحلو

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

طبيب اخصاصي سابق بالمستشفى الجامعي

استراسبورغ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالטלفاز

Casablanca, le ..... الدار البيضاء، في .....  
28/12/2021

## SAADI YASMINE

48.90x2

Amoxil 250 (2 flacons)

1 cac x 3/j pendant 7j

Cotipred 20 mg (1 boite)

1 cac/j pendant 5j

Rhinathiol E (1 flacon)

1 cac matin et midi pendant 5j

Soufrane (1 boite)

4 x/j pendant 5j (nez)

Otipax (1 boite)

3 gouttes x 3/j pendant 5j (oreilles)

Doliprane 300 (1 boite)

1 suppo x 4/j si fièvre

Tobrex (1 boite)

1 goutte x 3/j 7j (yeux)

214.60

Dr. LAHLOU AHMED  
PEDIATRE  
INP : 91088930  
303 Avenue 2 Mars Casablanca  
Tél : 05 22 52 62 63

Dr. LAHLOU AHMED  
PEDIATRE  
INP : 91088930  
303 Avenue 2 Mars Casablanca

903، شارع 2 مارس، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - المحمول : 06.61.19.62.60  
903, avenue 2 Mars, 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - Tél. : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - GSM : 06.61.19.62.60

PPV (DH) :  
LOT N° :  
UT. AV. :

COOPER PHARMA  
PPV: 32,60 DH

16,80

PPV 12DH80  
PER 05/23  
LOT 01515

الموسر  
PPV: 28,90 DH  
LOT: 645765  
PER: 08/2023

PPV: 28,90 DH  
LOT: 645765  
PER: 08/2023

Lot. 3587  
Per.: 06 2024  
BIOCODEX MAROC PPV 20,20 DH

PPV : 48DH50  
PER : 11/24  
LOT : K3010

PPV 26 40  
PER 06 2024  
LOT 211759